

Au Centre Hospitalier de Pont de Beauvoisin, création d'une filière cicatrisation pour prendre en charge les plaies chroniques

Une filière cicatrisation a ouvert le 6 juillet 2022 au Centre Hospitalier Yves Touraine de Pont-de-Beauvoisin (CHPB). Celle-ci permet de prendre en charge les plaies chroniques de manière globale, coordonnée et pluridisciplinaire, du diagnostic au suivi en passant par le traitement.

Dans une population vieillissante, les plaies complexes et chroniques, qui présentent un retard de cicatrisation supérieur à un mois (escarres, ulcères veineux et artériels...) sont en augmentation en France. En réponse à cet enjeu de santé publique, le CHPB crée une filière cicatrisation.

“ Le patient peut désormais consulter sur une même demi-journée les spécialistes nécessaires à une bonne prise en charge des plaies chroniques ” explique le Dr Thierry Quesnel, chirurgien spécialiste des plaies.

En effet, les plaies chroniques sont une pathologie qui peut nécessiter l'intervention de plusieurs spécialistes. Ainsi, outre le chirurgien spécialiste des plaies, peuvent intervenir un angiologue, un radiologue, un gériatre, un neurologue, un infirmier spécialisé, un kinésithérapeute, un assistant social... Le traitement va en effet au-delà de la plaie. Par exemple, à des patients dont la plaie aura engendré un enraidissement, pourront être prescrites des séances de kinésithérapie.

Dès l'évaluation, une approche globale et adaptée

L'admission se fait après une évaluation en consultation par le Dr Quesnel ou à la demande d'un médecin (traitant, spécialiste, urgentiste...). Après un diagnostic étiologique qui recherche la cause de la plaie, un parcours de traitement sera établi, faisant appel à une équipe pluridisciplinaire.

“ La création de cette filière permet d'avoir d'emblée une approche globale et adaptée du patient, tout en lui permettant un gain de temps par des consultations regroupées ” précise le Dr Quesnel.

Ce dernier, qui traite les plaies chroniques depuis 2010 au CHPB, se félicite du développement de cette activité.

Renforcer l'offre hospitalière de proximité

Pour Stéphane Fraisse, directeur délégué du CHPB, *“ après l'ouverture de la filière fracture en mai, le CHPB continue de renforcer son offre hospitalière locale et de développer son activité ambulatoire ”*.

Le Dr Michel Serrano, maire de Pont-de-Beauvoisin et président du conseil de surveillance du CHPB, quant à lui, se *“ réjouit de cette nouvelle possibilité offerte à l'ensemble des patients du territoire. La prise en charge des plaies chroniques est complexe car celles-ci sont la résultante de plusieurs pathologies imbriquées. Aborder la problématique par la gestion d'un chirurgien, le Dr Quesnel, permettra une orientation pluridisciplinaire précise et adéquate. C'est un gain de qualité dans l'offre de soins et pour l'hôpital une nouvelle démonstration du dynamisme de ses équipes. ”*